

École *Maternelle*

Inscrire votre enfant :

1 / Présentez-vous à la **MAIRIE** qui vous délivrera un **CERTIFICAT D'INSCRIPTION** sur présentation des documents suivants :

le **LIVRET DE FAMILLE**

un **JUSTIFICATIF DE DOMICILE**

la **PIÈCE D'IDENTITÉ** des 2 parents

2 / Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle

Mme Maud ANDRE : 04 67 86 72 70

3 / L'inscription de votre enfant sera ensuite enregistrée à l'école maternelle sur présentation des documents suivants :

le livret de famille

le certificat d'inscription délivré par la mairie

la fiche de renseignements remplie (fournie par la mairie)

le carnet de santé de l'enfant ou un document attestant qu'il a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Horaires scolaires : 9h à 12h et 14h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Informations pratiques pour l'année scolaire 2024/2025 : [École Maternelle](#)

Restauration scolaire

Les réservations s'effectuent au moyen d'un portail famille en ligne, baptisé D'Clic.

Le principe est simple et se décompose en trois étapes :

1. Je remplis un **dossier d'inscription**, le [Dossier Familial Unique \(DFU\)](#), et le dépose : dans un des sites labellisés D'Clic sur le territoire, à la Maison des Enfants, si j'habite Lansargues.

2. Je **me connecte au portail famille** D'Clic grâce à mon identifiant et mon mot de passe (reçus par mail à l'enregistrement de mon dossier) afin de **réserver** des repas et/ou des activités. Avec la possibilité d'inscrire votre enfant avant 8 heures, le jour concerné.

3. Je reçois mes **factures** mensuelles sur le portail et je peux effectuer mon **paiement** en ligne en toute sécurité.

Inscription : [Je me connecte au portail famille](#) grâce à mon identifiant et mot de passe.

Garderie

[Règlement intérieur des garderies périscolaires](#)